

Communiqué de presse

Enquête représentative Comparis sur le passeport COVID

Passeport COVID : avis tranchés selon le sexe et le niveau de formation

Le vaccin contre le coronavirus se profile à l'horizon, et avec lui émergent des questions : faut-il un passeport COVID pour jouir de plus de libertés ? Les réfractaires au vaccin et aux tests doivent-ils pouvoir être discriminés ? Une enquête représentative de comparis.ch révèle que la majorité ne veut pas d'une discrimination. Les femmes et les personnes peu formées sont particulièrement réticentes à cette idée. Mais la résistance faiblit devant l'hypothèse d'une récompense pour les vaccins et les tests.

Zurich, le 1^{er} décembre 2020 – Avec la possibilité qu'un vaccin contre le coronavirus soit bientôt disponible, les appels à un passeport COVID se font plus forts : les personnes vaccinées et testées négatives devraient pouvoir disposer d'une plus grande liberté de mouvement.

L'enquête représentative du comparateur sur Internet comparis.ch menée fin novembre montre toutefois qu'en Suisse, la population se montre très sceptique à l'idée d'instaurer une société à deux vitesses. Sentiment partagé par deux tiers des personnes du canton de Genève interrogées par l'Université de Genève* qui, bien que fondamentalement partisans d'un passeport COVID, y entrevoient le risque d'une discrimination.

L'enquête Comparis révèle en outre que défendre l'application de restrictions aux personnes non vaccinées ou ne pouvant justifier d'un test négatif et souhaiter l'octroi de récompenses aux personnes vaccinées ou testées négatives sont deux avis bien différents.

Les trois quarts des sondés ne veulent pas d'une discrimination négative

Les personnes interrogées sont 77,7 % à rejeter l'idée selon laquelle les entreprises privées pourraient soumettre à un traitement discriminatoire (restrictions d'accès aux infrastructures, aux produits ou aux services, par exemple) les personnes non vaccinées ou n'étant pas en mesure de présenter un résultat de test négatif. Sur ce point, les réponses sont relativement homogènes entre les régions linguistiques et les classes d'âge.

Passeport COVID : les trois quarts des Suisses ne veulent pas de mesures punitives des entreprises

Les entreprises doivent-elles pouvoir pénaliser les personnes non vaccinées ou dans l'incapacité de présenter un test négatif ?



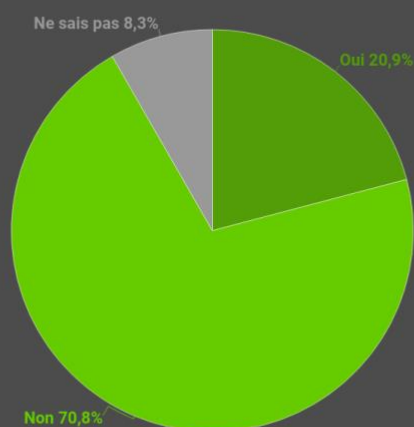
Source : enquête représentative réalisée fin novembre 2020 par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1044 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

comparis.ch

Elles sont 70,8 % à refuser que les entreprises soient autorisées à décliner l'accès à leurs offres aux personnes non vaccinées ou sans test négatif. Qui plus est, 75,8 % ne souhaitent pas que l'État puisse exclure de certaines activités les personnes non vaccinées.

Passeport COVID : 70,8 % des Suisses ne souhaitent pas que les entreprises puissent exclure certains clients

Les entreprises doivent-elles être autorisées à refuser l'accès à leurs offres aux personnes non vaccinées ou dans l'incapacité de présenter un test négatif ?

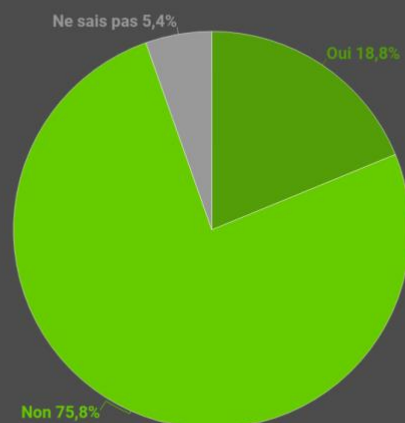


Source : enquête représentative réalisée fin novembre 2020 par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1044 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

comparis.ch

Passeport COVID : les trois quarts des Suisses ne veulent pas d'une discrimination par l'État

L'État doit-il pouvoir exclure de certaines activités les personnes non vaccinées ?



Source : enquête représentative réalisée fin novembre 2020 par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1044 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

comparis.ch

« Cette grande solidarité est une constante dans les sondages. Et dans la crise actuelle, une forte majorité des participants à l'enquête rejette toute discrimination », observe Felix Schneuwly, expert Santé chez Comparis. Il fait toutefois remarquer que les vaccins ne protègent pas seulement les personnes vaccinées, mais aussi les autres. « Vu sous cet angle, se faire vacciner est un acte de solidarité. En tant que tel, il devrait être récompensé », avance l'expert.

À peine deux tiers sont contre les récompenses

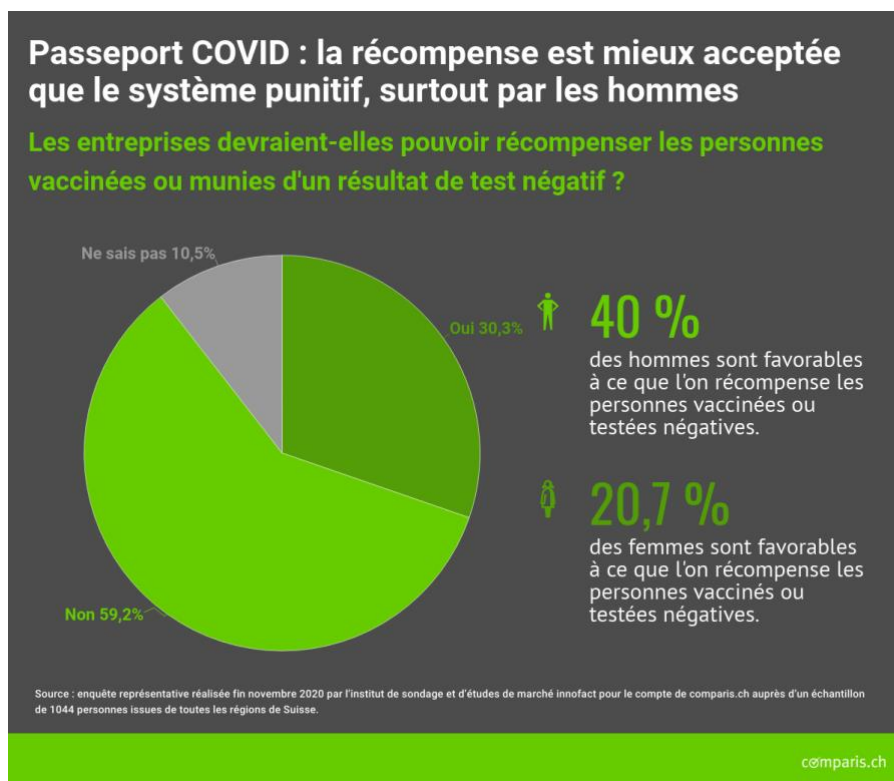
L'enquête Comparis s'est également penchée sur ce thème. À la question de savoir s'il faut récompenser les personnes qui se font vacciner ou présentent un test négatif, l'opposition flanche. Seuls 59,2 % sont contre une autorisation des entreprises à récompenser leurs clientes et leurs clients vaccinés ou testés négatifs, par exemple en les libérant de l'obligation de porter un masque ou en leur accordant des remises.

« Impossible toutefois de récompenser les personnes vaccinées ou testées récemment négatives sans indirectement pénaliser les clientes et les clients non vaccinés et non testés. Que l'attribution de récompenses remporte une adhésion plus forte que le système punitif n'est donc qu'une question de formulation et de politiquement correct », explique F. Schneuwly. Pour lui, une discrimination éthiquement correcte serait par exemple de mieux protéger les personnes sans passeport COVID dans les grands manifestations en appliquant des mesures de précaution.

Les hommes, deux fois plus nombreux que les femmes à être favorables aux récompenses

Quelle que soit la question, la part d'hommes favorables à une société à deux vitesses est significativement plus haute que la part de femmes, mais c'est sur le thème de la récompense que le fossé entre les sexes est le plus marqué. Les hommes interrogés sont 40 % à souhaiter que les personnes vaccinées ou testées négatives soient récompensées, contre 20,7 % des femmes, qui sont ainsi deux fois moins nombreuses.

« Cet écart hommes-femmes massif devrait alerter toutes celles et ceux qui pensent que nous avons plus ou moins résolu la question des discriminations fondées sur le sexe », analyse F. Schneuwly. En revanche, il partage les conclusions des recherches qui montrent que les hommes sont plus sensibles à la motivation extrinsèque, et les femmes, à la motivation intrinsèque.



Les personnes hautement qualifiées, nettement plus nombreuses à vouloir une différence de traitement

En plus d'un fossé entre les sexes, chacune des questions révèle un fossé entre les niveaux de formation. Tant au regard des restrictions par l'État ou par les entreprises privées que des récompenses, la part de répondants qui sont favorables à ces mesures est significativement plus large chez les sondés ayant achevé un niveau élevé de formation (gymnase, haute école spécialisée ou université) que chez les personnes moins formées.

Pour l'expert Comparis, cet état de fait est problématique : « Cette différence est plus préoccupante que l'écart hommes-femmes décrit plus haut, car les personnes moins privilégiées dépendent plus de la solidarité que les personnes privilégiées. » Pour F. Schneuwly, le passeport COVID devrait contribuer à éviter une nouvelle mise à l'arrêt quasi totale de la vie publique. « Les crises d'une manière générale et les confinements en particulier creusent les inégalités sociales », prévient-il.

Méthode

Enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1044 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Le sondage a eu lieu fin novembre 2020.

* Étude de l'Université de Genève : <https://smw.ch/article/doi/smw.2020.20398>

Pour plus d'informations :

Felix Schneuwly

Expert Assurance maladie

Téléphone : +41 79 600 19 12

Courriel : media@comparis.ch

www.comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 100 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui quelque 180 collaborateurs à Zurich.